

AUTO ECOLEPALAYER 84  
135 AVENUE DU MONT VENTOUX  
84200 CARPENTRAS

## PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

### Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

### Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Il vous sera proposé la conduite supervisée a certains élèves (voir en dessous)

### Définition de la conduite supervisée :

La conduite supervisée est proposée :

- Aux élèves ayant des difficultés à reproduire des situations de conduites régulières, des problèmes mécaniques... . Ils devront avoir fini le programme de formation même si tout n'est pas acquis.

- Après un échec à l'examen pratique.

2h de rendez-vous préalables seront obligatoires avec un accompagnateur qui a le permis de conduire depuis plus de cinq ans.